

LECELLES



Chères Lecelloises, chers Lecellois,

Octobre arrive à grands pas, période consacrée au traditionnel repas offert par la municipalité à nos Aînés de 64 ans et plus. Repas qui, je le sais, vous tient à toutes et à tous beaucoup à cœur.

Cependant, vous n'êtes pas sans connaître la période de crise sanitaire que nous traversons actuellement.

Nous pensions et espérions pouvoir maintenir ce repas. Malheureusement, la situation actuelle du COVID-19 dans notre région s'aggrave et ma responsabilité au regard de la santé publique dans ce contexte très particulier m'oblige, à contre cœur croyez le bien, à annuler ce beau moment de convivialité.

**Mais, A SITUATION EXCEPTIONNELLE, REPOSE EXCEPTIONNELLE.**

**Je n'oublie pas notre engagement sur le Bien Vivre Ensemble et autant qu'il puisse être possible, nous nous adapterons et maintiendrons d'une manière ou d'une autre le contact et le lien social avec les Lecellois et nos aînés, en particulier.**

Cette année donc, à défaut d'un repas collectif, **chaque personne à partir de 64 ans recevra un chèque cadeau d'une valeur de 25,00 € à utiliser en une seule fois chez le commerçant lecellois de son choix (voir liste ci-jointe).**

Ce chèque cadeau sera à retirer entre le

**lundi 19 octobre et le vendredi 30 octobre 2020 inclus, à la salle des fêtes de Lecelles où une permanence sera assurée, de 14 heures à 16 heures les :**

lundi 19, mercredi 21, vendredi 23 octobre,

lundi 26, mercredi 28, vendredi 30 octobre.

**sur présentation d'une pièce d'identité.**

Ce chèque cadeau est valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous reprendrons le rythme normal d'un repas annuel pour nos aînés.

Soyez assurés chers concitoyens, qu'il est dans mes priorités de garantir votre sécurité et j'espère que cette compensation contribuera à atténuer du mieux possible votre déception.

Avec toute mon amitié,

Bien amicalement,

Votre Maire,

Jean-Claude MESSAGER

